

# **L'assemblée générale ordinaire du CROPT 2023-2024 : Succès franc grâce à la mobilisation exceptionnelle des pharmaciens**

**Tunis, le 8 juin 2024** – Le Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens de Tunis (CROPT) a tenu son assemblée générale ordinaire pour la période 2023-2024, le 6 juin 2024 au siège du Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens de Tunisie (CNOPT). L'événement a connu une mobilisation exceptionnelle par une présence de 70 pharmaciens représentant divers secteurs d'activité.

## **Une participation active et des bilans approuvés à l'unanimité**

Cette assemblée générale a été l'occasion pour le CROPT de présenter ses rapports moral et financier pour l'exercice écoulé. Les deux rapports ont été discutés en détail et soumis au vote des participants, qui les ont approuvés à l'unanimité. Cette approbation témoigne de la satisfaction des pharmaciens quant à la gestion et aux actions menées par le CROPT durant cette période.

## **Des projets ambitieux axés sur l'innovation et le développement**

Le CROPT a également profité de cette assemblée générale pour dévoiler ses projets pour les années à venir. Parmi ces projets figurent :

**La mise en place de programmes de formation continue** pour répondre aux besoins croissants des pharmaciens en matière de compétences et de connaissances.

**Le développement d'un progiciel informatique** pour l'organisation des tableaux de garde, permettant une meilleure gestion et une optimisation de la disponibilité des pharmaciens.

**L'accompagnement des pharmaciens dans leur installation** et leur exercice professionnel, leur offrant ainsi des conseils et des outils adaptés.

Ces projets, placés sous le signe de l'innovation, visent à renforcer le rôle du CROPT en tant que support et défenseur des intérêts de la profession pharmaceutique. Ils s'inscrivent également dans le respect de la législation en vigueur afin de répondre aux attentes des pharmaciens.

## **Remerciements et engagement continu pour l'amélioration**

Le CROPT tient à remercier chaleureusement tous les pharmaciens qui ont répondu présents à cette assemblée générale. Leur participation active et leurs précieuses contributions sont essentielles pour le bon fonctionnement du Conseil et la réussite de ses projets.

Les félicitations et les critiques constructives formulées par les consœurs et confrères sont également appréciées et prises en considération par le CROPT, constituant en outre une source d'encouragement et de motivation pour les perspectives à venir.

Le CROPT réaffirme son engagement à œuvrer sans relâche pour défendre les intérêts de la profession pharmaceutique et contribuer à l'amélioration de la santé des citoyens tunisiens.

**En mettant en avant la participation exceptionnelle des membres du CNOPT dans cet événement**, le communiqué souligne le rôle crucial joué par le Conseil National dans le soutien et la coordination des actions du CROPT. Cette collaboration étroite entre les deux instances est essentielle pour garantir une représentation efficace de la profession pharmaceutique et la mise en œuvre de projets bénéfiques pour la profession.